

de toile de Paris pour rideaux, anneaux, gallon, fils, 11 aunes de toile de Rome pour une paire de drap, un bénitier de cristal, trois tapis de tapisserie de gros points, deux aunes de toile cirée pour couvrir les tables, une table de bois de noyer à pied de biche couverte de maroquin, un écran de tapisserie, deux bras de cuivre doré, deux livres de bougie et six livres de chandelle. Il fit aussi réparer et tapisser les chambres que l'évêque devait occuper.

20. Le 10 juin 1740, Mgr de Lauberivière s'embarque à la Rochelle pour le Canada.

21. Le 20 juin 1740, Messire Thiery Hazeur, grand pénitencier du diocèse de Québec, fondé de procuration de l'évêque de Québec, passée à Paris le 24 février, devant Me. A. Leaume, notaire au Châtelet, prend possession de l'évêché de Québec au nom de son ordinaire. Cette prise de possession solennelle eut lieu en présence de M. d'Echaillon, lieutenant de roi et commandant, de Messire Pierre Miniac, archidiacre, du chanoine Charles Plante, curé de Québec, et du chapitre représenté par MM. Ransonnet, Morisseaux, Gervaise, Dolbec, Beaudoin et Desroches.

22. 8 août 1740, arrivée de l'évêque.

23. 20 août, sa mort.

24. Inventaire des effets délaissés par Mgr de Lauberivière dressé par Boisseau, greffier de la prévôté en présence de M. Ransonnet, directeur du séminaire de Québec, de M. Balthazar André, procureur de cette maison, de M. Pierre Paris, secrétaire de l'évêque, de Jean Jourdan, son valet de chambre, Jean Bisson, son domestique, de Michel Gervaise et Jean Baptiste Marquiron, ecclésiastiques.

Suit la liste de ces effets.

Une soutane violette doublée de rouge, une soutanelle de drap doublée de serge rouge jusqu'à la ceinture, un manteau de rats de castor violet, une soutane de drap violet doublée de la même couleur, une soutane de rats de castor doublée de serge rouge jusqu'à la ceinture, une redingote violette, deux vestes violettes, deux camails, l'un de drap, l'autre de rats de castor, deux cu-